

# Les espaces publics : un déterminant du bien-être des populations

**Marcos Weil,**  
urbaniste-paysagiste,  
Urbaplan, Genève, Suisse.

Il est tentant d'imaginer que les qualités intrinsèques d'un aménagement en ville ou sur un territoire favorisent de facto la qualité de vie. C'est en partie vrai, mais certainement réducteur, car la qualité de vie est plurielle : certains apprécient l'animation d'une place publique, alors que d'autres aspirent au calme d'un jardin aménagé pour la contemplation. Dans la perspective de favoriser la santé, il ne suffit pas de prendre en compte la qualité d'un aménagement particulier. Il est nécessaire de mettre à disposition de la population une variété d'aménagements qui répondent à la diversité des modes de vie et des aspirations individuels, et qui permettent de satisfaire des besoins multiples (jouer, se reposer, manger, travailler, être seul/ensemble, etc.).

Les espaces publics, en tant que lieux socialement partagés, sont les endroits où l'on se « frotte » aux autres : espaces d'apprentissage de la diversité sociale, d'articulation et de composition de l'individuel et du collectif. C'est dans l'espace public que se déploie la mixité sociale. Ces sites sont donc potentiellement des lieux de sociabilité conflictuelle et de transgression, car leur

rôle dans la cité est d'accueillir tout le monde. La façon dont ils sont aménagés, la place qui est faite à l'accueil de chacun traduisent l'urbanité au sens premier du terme : la politesse des villes.

## Partager l'espace

Les espaces publics et collectifs sont par excellence les lieux de cohabitation et de confrontation de différents usages et usagers. L'enjeu est de savoir comment partager l'espace à disposition, quelle place donner aux différents usages. La langue française nous indique deux sens au mot *partager* : on peut partager un espace en le divisant, en le ségrégant, en donnant une place spécifique à chacun ; on peut aussi partager l'espace en le mettant en commun pour tous. Ces façons de partager l'espace public illustrent deux manières de faire communauté, car la place accordée à chacun est le résultat d'un arbitrage, reflet des valeurs de notre société.

On ne peut dissocier aménagement, usages et usagers. Ces trois termes de l'équation sont intimement liés, et changer l'un implique inévitablement des modifications des deux autres. Il faut y ajouter une dimension supplémentaire, celle du mode de production de ces espaces, soit la façon d'intégrer les différents acteurs au choix d'aménagement. Dès lors, les dispositifs pour que les espaces publics soient aussi divers que les situations dans lesquelles les aménagements prennent place. Examinons néanmoins quelques principes généraux selon plusieurs

**« LA CONVIVIALITÉ DES ESPACES PUBLICS, LEUR APPROPRIATION PAR LA POPULATION PEUVENT ÊTRE BÉNÉFIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS SOCIALES ET POUR LUTTER CONTRE LA SÉGRÉGATION, LA SOLITUDE ET L'EXCLUSION. »**

optiques : celle des usagers, celle de l'aménagement, lequel peut inclure tout ou partie des souhaits exprimés par les usagers à qui sont destinés ces espaces.

## Les piétons, au cœur de l'aménagement

Le principe d'une accessibilité universelle implique de placer le piéton au cœur de l'aménagement des espaces publics. En effet, nul autre mode de déplacement ne permet l'accès au plus grand nombre à un lieu. Mais au-delà de l'aspect quantitatif, c'est la dimension qualitative qui est déterminante. En effet, le piéton n'est pas un simple marcheur qui se déplace d'un point à un autre. C'est sa présence qui confère l'urbanité à un espace public.

En terme de santé, la convivialité des espaces publics, leur appropriation par la population peuvent être bénéfiques pour le développement des relations sociales et pour lutter contre la ségrégation, le fossé générationnel, la solitude et l'exclusion. La

## L'ESSENTIEL

- ▣ Lieux symboliques du « vivre ensemble », les espaces publics peuvent favoriser le bien-être psychique, physique et social, comme ils peuvent être source de conflits d'usages et de nuisances qui affectent la santé des usagers.
- ▣ Regard sur les enjeux de l'aménagement des espaces publics en terme de santé et proposition de quelques leviers d'action.



© J. Ramello / ARW Image

cohésion sociale renforce le sentiment d'appartenance à un groupe. À ce titre, elle contribue à améliorer l'estime de soi et favorise la responsabilisation individuelle.

L'aménagement des espaces publics exprime l'art de vivre en société et reflète ainsi l'attention que l'on porte aux usagers les plus fragiles. Faire de la présence des enfants dans l'espace public un indicateur de la qualité d'une ville est l'enjeu auquel les politiques publiques doivent répondre pour que nos villes, villages et quartiers favorisent l'épanouissement individuel et collectif.

### La nature, nouvelle urbanité des villes

Le thème de la nature en ville fait l'unanimité. La présence de l'eau, du végétal, d'une faune et d'une flore diversifiées est largement plébiscitée dans les projets d'aménagements urbains. Leurs bienfaits sont nombreux : environnementaux (filtrer les poussières, atténuer les îlots de chaleur, préserver la biodiversité, etc.), de santé (effets positifs du végétal sur la santé mentale, sur le stress, etc.) ou encore esthétiques (couleurs et parfums des floraisons, etc.).

De fait, la présence du végétal répond à une demande croissante de la population et permet non seulement de rendre les villes plus vivables, mais

aussi plus aimables, ce qui constitue un enjeu majeur à l'heure des injonctions de densification du tissu bâti.

### La participation, un levier pour le mieux-vivre ensemble

Les espaces collectifs peuvent contribuer d'une façon importante au bien-être individuel et au bien-vivre ensemble, si ces aménagements sont l'occasion de discuter et de débattre avec les habitants. C'est en devenant acteur et porteur de projets, en participant aux choix d'aménagement de son cadre de vie que l'on va favoriser le sentiment d'appartenance à une communauté, en renforçant ainsi sa capacité d'appropriation (*empowerment*) et de solidarité. Les démarches participatives contribuent au bien-être psychique et social et permettent également de lutter contre les phénomènes d'exclusion, de ségrégation, en renforçant les liens de la collectivité.

Bien sûr, ce n'est pas l'aménagement urbain qui crée la cohésion sociale. Ce sont les individus eux-mêmes qui

choisissent de créer ou non du lien. Mais la méthode utilisée lors de la conception d'espaces collectifs qui répondent mieux aux attentes et aux besoins de la population est un levier puissant pour renforcer la cohésion sociale.

### L'urbanisme, producteur de qualité de vie

Les espaces publics, et plus largement les politiques d'aménagement urbain, façonnent notre cadre de vie, car ils ont un impact sur la sécurité, la convivialité, le bien-être, le plaisir, l'exposition aux nuisances. Les effets bénéfiques de ces aménagements sont considérablement accrus si les citoyens eux-mêmes sont producteurs de leur environnement et non simples consommateurs d'espaces produits par d'autres. Intégrer l'expertise d'usage aux processus d'aménagement nécessite un changement de paradigme : considérer l'urbanisme non comme une science appliquée, mais comme une expérience impliquée. ■

#### Pour en savoir plus

● Barton H., Tsourou C. *Urbanisme et Santé : Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants*. Rennes : S2D/Association internationale pour la promotion de la Santé et du Développement Durable, 2004 : 178 p. En ligne : [http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0010/102106/E93982.pdf?ua=1](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0010/102106/E93982.pdf?ua=1)

**« L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS EXPRIME L'ART DE VIVRE EN SOCIÉTÉ ET REFLÈTE AINSI L'ATTENTION QUE L'ON PORTE AUX USAGERS LES PLUS FRAGILES. »**